

# Non à l'annexion de nouveaux territoires palestiniens par Israël

16 juin 2020



Pas de justice pas de paix! Cette formule résonne dans les cortèges partout dans le monde depuis plusieurs jours. Si elle résume l'état d'esprit des manifestants s'agissant des violences policières aux USA, en France et ailleurs, elle s'applique aussi en Palestine.

Comme souvent, pendant que les médias ont été focalisés sur la pandémie, en Palestine, le cours de l'histoire, nimbée d'injustice et de violence, se poursuit. Elle se poursuit à l'ombre des médias et du silence assourdissant de la plupart des Etats.

Depuis la parution en janvier 2020 du Plan Trump, absolument monstrueux d'arrogance et de mépris du peuple palestinien et du droit international, depuis la mise en place du nouveau gouvernement en Israël (mars 2020), la situation en Palestine se résume en un mot qui hante le quotidien : **ANNEXION**.

L'annexion formelle de la Cisjordanie par Israël est en effet programmée au 1<sup>er</sup> juillet 2020, et Benjamin Netanyahou ne cesse de rappeler sa ferme intention d'aller au terme de ce projet, conforté par l'administration Trump.

L'« annexion » vise à prendre un territoire par la force et à le considérer comme le sien. En totale violation du droit international, après avoir annexé Jérusalem Est, le Golan, terre syrienne. Israël entend maintenant annexer les colonies implantées illégalement en territoire palestinien ainsi que la vallée du Jourdain qui passeraient sous souveraineté israélienne. Ainsi, le 4 juin, le drapeau palestinien a été remplacé par un drapeau israélien sur un premier village. Le territoire Palestinien se réduirait à des confettis de territoires, isolés les uns des autres.

Reconnus par les seuls États-Unis, sous le président Trump, l'occupation, la colonisation, l'annexion, l'apartheid sont voulus et planifiés depuis des décennies par Israël, en dépit de toutes les résolutions de l'ONU, y compris celle de décembre 2016 (2334) qui condamne sans aucune ambiguïté la colonisation israélienne. Qui peut accepter de voir la justice et la paix ainsi bafouées en 2020 avec la caution du plus puissant État de la planète ?

Ce coup de force unilatéral a suscité des réactions négatives - rupture de toutes négociations par l'Autorité palestinienne et colère des palestiniens, des manifestations en Israël. Plusieurs pays dont la France (timidement) et l'Allemagne se sont exprimés pour souligner les dangers de ces mesures. Le rapporteur de l'ONU pour la Palestine l'a critiqué sévèrement le jugeant inacceptable du point de vue « légal, moral et juridique ».

## Le Mouvement de la paix, à l'instar de nombreuses organisations de la société civile française et mondiale, ne peut pas accepter cette échéance.

Car accepter signifierait faire fi de toutes les valeurs d'humanité et de solidarité qui nous animent, faire fi de la culture de la paix qui nous irrigue toutes et tous et dont nous devons porter encore plus fort les valeurs et les principes ;

Car accepter signifierait laisser la loi du plus fort l'emporter, et la violence institutionnalisée devenir la norme ;

Car accepter signifierait la fin de toutes relations internationales fondées sur les principes de la Charte des nations unies et du droit international, qu'il convient toujours d'améliorer et surtout de faire appliquer ;

Car accepter signifierait en finir avec l'action et les mobilisations, laisser faire le monde d'avant faire comme si de rien n'était, comme si celui d'après ne pouvait prendre forme... ou ne devrait pas prendre forme.

Or, partout dans le monde, des voix de plus en puissantes de la société civile se font entendre pour dire non à cette politique, y compris en Israël où des manifestations importantes ont eu lieu.

Le Mouvement de la paix réaffirme son soutien à toutes ces mobilisations et invite à participer à toutes actions engagées, nationalement ou localement, le plus rapidement possible, car **le 1**<sup>er</sup> **juillet, c'est demain.** 

En conséquence, le Mouvement de la Paix s'adressera au gouvernement, à l'ONU, aux élus, pour leur demander d'agir par tous les moyens et mettre en œuvre les mesures prévues par le droit international contre ce plan.

Il invite toute la population à signer et faire circuler massivement la pétition « Stop annexion » et à participer à toute action et mobilisation qui poursuit cet objectif sur le fondement des

### valeurs de culture de la paix défendues par notre mouvement.

#### Le Mouvement de la Paix Le 16 juin 2020

#### Lire aussi : Sur le site du Mouvement de la Paix

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > Qui sommes-nous ? > Les membres >
- Adresse de cet article :
  https://plateforme-palestine.org/Non-a-l-annexion-de-nouveaux-territoires-palestiniens-par-Israel-593
  0